

## Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine 14 juin 2022

### Rétablissement des équilibres budgétaires en 2021 salué, mais des inquiétudes pour l'avenir !

Après la dégradation des principaux indicateurs financiers constatée au compte administratif 2020 en raison des effets de la crise sanitaire, l'année 2021 marque une amélioration très sensible de plusieurs indicateurs. Le CESER souligne la gestion efficace du budget régional, en regrettant une nouvelle fois que les réformes successives portant sur les ressources des collectivités tendent vers une forme de tutelle de l'État sur la collectivité.

L'amélioration de l'épargne en particulier est appréciable, car ce critère est important pour l'obtention de financements, qu'ils soient bancaires ou obligataires, et pour l'obtention d'une bonne notation financière. Le CESER encourage la gestion prudente et le moindre recours à l'emprunt, car si l'encours de la dette est certain, les recettes de fonctionnement peuvent être orientées à la baisse, ce qui mécaniquement augmenterait le taux d'endettement de la collectivité. Diversification des financements, en particulier par les émissions d'obligations, et poursuite de la stratégie de sécurisation du coût de la dette, dans un contexte financier de hausse des taux sont appréciés par l'Assemblée.

Pour autant, si le compte administratif 2021 marque un premier rétablissement des équilibres budgétaires régionaux après la crise sanitaire, les prochains exercices seront complexes. Le déclenchement de la guerre en Ukraine a provoqué un nouveau choc et accentué des difficultés dont l'impact déjà perceptible aura des répercussions sur un plus long terme : hausse des coûts de l'énergie, des prix des produits alimentaires et de certains produits industriels, instabilité géopolitique et risques de pénurie, difficultés d'approvisionnement... L'inflation devrait avoir des incidences aussi bien sur les dépenses régionales (fonctionnement des lycées, coût des transports interurbains de voyageurs, coût du crédit et impact sur la dette...) que sur les recettes (par exemple baisse des immatriculations et des recettes fiscales associées). De même, l'accroissement de la dette régionale et les risques de hausse des taux pourraient, à l'avenir, peser plus lourdement sur les finances régionales et affecter les stratégies d'investissement.

Face à un cadre budgétaire certainement plus contraint, le Conseil régional devra réaffirmer ses priorités : quels seront les politiques, les dispositifs considérés comme prioritaires, sur lesquels l'effort budgétaire devra être concentré ?

Cette situation constitue un risque réel d'aggravation des inégalités, de la précarité, aussi bien pour les acteurs économiques que pour les populations. Pour le CESER, le Conseil régional doit accentuer son effort pour accélérer la mise en œuvre de ses politiques en termes de transition énergétique, écologique et sociale, en s'appuyant sur la prochaine feuille de route *Néo Terra*, sur ses grands schémas structurants et sur la mise en place de critères d'éco-socio-conditionnalités.

**CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL**

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

#### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations : [contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)